

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE  
DE HAUTE-TARENTEAISE**



**DATE DE CONVOCATION** : Le 9 Avril 2010

**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE** : 20  
**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS** : 15  
**NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS**  
- **AYANT DONNE POUVOIR** : 1  
- **REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT** : 1

*Le Lundi 26 Avril 2010 à 19 heures*, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Les Chapelles, sous la présidence de Monsieur Daniel PAYOT.

**ETAIENT PRESENTS** : Messieurs Damien PERRY, Daniel PAYOT, Madame Dominique HYVERT-PELLEGRIN, Monsieur Jean JOVET (Bourg-Saint-Maurice)  
Monsieur Gilles FLANDIN, Madame Odile FOURNIER (Les Chapelles)  
Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, Madame Olga SAVIGNAT (Montvalezan)  
Monsieur Jean-Louis GRAND, Madame Christiane JAYMOND (Sééz)  
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD, Albert REVIAL (Villaroger)  
Messieurs Olivier ZARAGOZA, Hervé GENET, René BARD (Tignes)  
Monsieur Gérard MATTIS (Val d'Isère)

**ETAIENT EXCUSES** : Monsieur Raymond BIMET  
Monsieur Jean-Louis OTTOBON  
Monsieur Marc BAUER (pouvoir à Monsieur Gérard MATTIS)

**SECRETARE DE SEANCE** : Madame Dominique HYVERT-PELLEGRIN

Accusé de réception en préfecture
073-247300254-20100426-2010-25-DE
Date de signature : -
Date de réception : 11/05/2010

**N° 2010-25 – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2009 –  
BUDGET PRINCIPAL ET B UDGETS ANNEXES**

Rapporteur : Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD

Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD rappelle la délibération du 15 février 2010 de reprise anticipée des résultats.

A la suite de l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion, il convient d'arrêter définitivement les résultats et de décider de leur affectation. Le travail avec Monsieur le Trésorier de Bourg Saint Maurice a permis de déceler certaines erreurs. Sur le Budget principal, la trésorerie a annulé à tort, à plusieurs reprises, un titre qui ne devait être passé qu'une seule fois. Par ailleurs, une erreur comptable de 1 cent sur le budget de l'abattoir a été décelée. Enfin, les stocks de la ZAC des Colombières n'ont pas été contre passés correctement.

Le nouveau tableau a été entièrement validé par Monsieur le Trésorier de Bourg Saint Maurice. Dès lors et pour tenir compte de l'ensemble de ces corrections, il est proposé de reprendre et affecter les résultats comme suit

Budget Principal	Déchets des ménages et assimilés	Chambre funéraire	Abattoir	ZAC	TOTAL BUDGETS
------------------	----------------------------------	-------------------	----------	-----	---------------

Fonctionnement

Recettes	8 182 713,76 €	7 305 929,63 €	13 605,07 €	41 835,66 €	1 090 237,86 €	16 634 321,98 €
Report positif en section de fonctionnement	487 342,63 €	411 366,56 €	- €	8 974,79 €		907 683,98 €
Dépenses	8 142 457,36 €	6 988 381,83 €	3 221,85 €	53 463,54 €	1 067 049,29 €	16 254 573,87 €
Report négatif en section de fonctionnement						- €
Résultats 2009	527 599,03 €	728 914,36 €	10 383,22 €	- 2 653,09 €	23 188,57 €	1 287 432,09 €

Investissement

Recettes	128 744,98 €	1 674 759,36 €	9 029,85 €	8 463,54 €	2 340 857,64 €	4 161 855,38 €
Report positif en section d'investissement				127,94 €		127,94 €
Dépenses	169 353,29 €	1 091 273,31 €	10 229,85 €	982,80 €	1 065 207,92 €	2 337 047,17 €
Report négatif en section d'investissement	19 878,60 €	529 212,98 €	9 653,93 €	- €	440 857,64 €	999 603,15 €
Résultats 2009	60 486,91 €	54 273,07 €	10 853,92 €	7 608,68 €	834 792,08 €	825 333,00 €

Dépenses	19 450,00 €	9 750,00 €				
Recettes		- €				
Total des restes à réaliser 2009	- 19 450,00 €	- 9 750,00 €	- €	- €	- €	- 29 200,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement	- 79 936,91 €	-	10 853,92 €	7 608,68 €	834 792,08 €	751 609,93 €
--	---------------	---	-------------	------------	--------------	--------------

Proposition d'affectation des résultats 2009

Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002)	447 662,12 €	728 914,36 €		- 2 653,09 €	23 188,57 €	1 197 114,96 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	79 936,91 €	10 383,22 €				90 320,13 €
Excédent / déficit d'investissement reporté (001)	- 60 486,91 €	54 273,07 €	-	7 608,68 €	834 792,08 €	825 333,00 €

Le Conseil Communautaire, après délibération :

- ✓ **APPROUVE** la reprise et l'affectation des résultats 2009 pour le budget principal et les budgets annexes.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Daniel PAYOT  
Président

